

**A la base de la décision d'augmenter
l'impôt communal de 10% il y a eu :**

1. Le budget 2013
2. Un rapport avec une planification financière 2012 - 2016

acceptés en décembre 2012



Le budget et le plan financier de décembre 2012

Les chiffres clés de ce rapport étaient:

	Coefficient 61 (actuel)	Coefficient 67
Prévision des comptes 2012	– 638'000	– 638'000
Déficit au budget 2013	– 950'000	– 116'000
Prévision du déficit 2014	–2'250'000	– 1'023'000
2015	–1'028'000	274'000
2016	–1'409'000	127'000
Prévision du déficit cumulé 2013-2016	– 5,7 M	– 800'000
Revenus 2013-16 par l'augmentation d'impôt	0	4,9 M
Fortune nette prévue au 31/12/2016	– 4,88 M	~ 0



Comment ont été calculées
les prévisions de déficit 2012-2016
qui ont justifié l'augmentation d'impôt ?



L'articulation globale des déficits 2012-2016, telle que prévue en décembre 2012

Déficit prévu du compte 2012	638'000 frs
Prévision du déficit de fonctionnement cumulé 2013-2016 , articulée ainsi :	5,7 millions
I. Déficit structurel récurrent	2,45 millions
Services et prestations obligatoires et répétitives	



L'articulation globale des déficits 2012-2016, telle que prévue en décembre 2012

Déficit prévu du compte 2012	638'000 frs
Prévision du déficit de fonctionnement cumulé 2013-2016 , articulée ainsi :	5,7 millions
1. Déficit structurel récurrent	2,45 millions
2. Assainissement de la caisse de pension	1,1 million
3. Provisions d'échéance pour compta 2015	0.7 million
4. Amortissement de nouveaux investissements	0,8 million
5. Coût d'une prévision d'augmentation du taux s'intérêt (2014-2016)	0,65 million



Pour compenser ces déficits:

+6 points d'impôt, ... pour produire

+4,9 millions sur les quatre années 2013-2016

Dans le plan du Conseil communal l'augmentation a été implicitement justifiée sur 2013-2016 comme suit:

- ~ 3 points pour le déficit courant
- 1,3 points pour la caisse de pension
- 0,9 points pour la provision d'échéance
- 1,8 points pour intérêts et amortissements

Ce qui ferait en réalité 7 points !



Surprise !

Le plan financier approuvé en décembre 2012 était dépassé déjà en février 2013

- Il prévoyait un déficit du compte 2012 à
— **288'000 frs** — 350'000 frs = **— 638'000 frs**
(opérationnel) (provision comptable)
- Or que les comptes bouclent sur un **bénéfice** d'opération de **108'000 frs** — 350'000 frs = **— 242'000 frs**
- L'amélioration *imprévue* est de **~ 400'000 frs**



Si on projetait l'amélioration 2012 *imprévue*,
la prévision de déficit cumulé 2012 - 2016

diminuerait de **~ 2 millions frs**

